

Bsoin d'aide et conseil pour agression physique, tabassage...

Par **clarence**, le **04/02/2007** à **22:08**

Bonsoir,

Je me suis faite agressée, tabassée, j'ai eu le nez cassé, 2 cervicales entorsés, 1 mois en état de choc, multiples contusions sur le corp et il s'avère que j'ai aussi fait constaté aux urgences.

J'ai eu 60 jours d'ITT et la personne est recidiviste...

J'aimerais savoir ce qu'elle encourt au tribunal correctionnel ?

Quelles peuvent etre les sanctions approximativement ?

A savoir : à ce jour, elle s'est présentée sur le lieu de travail de mon ex copain pour que j'accepte un arrangement à l'amiable car cette personne risque la prison je pense, je ne sais pas comment elle a su qui il est !

Je ne connaissais pas cette personne avant mon agression...et je ne sais quoi faire pour me proteger car elle a sans doute aussi mon adresse...

Par **edmond**, le **05/02/2007** à **09:08**

Bonjour,

cette agression a un motif ?

Je ne pense pas qu'elle soit gratuite.

Votre agresseur, récidiviste selon les renseignements en votre possession, risque la prison ferme et, à mon avis, cela sera amplement justifié.

Il est très rare d'avoir 60 jours d'ITT dans une agression "classique". Dans votre cas vous avez fait l'objet d'un véritable passage à tabac.

Méfiez vous de cet individu. Il semble connaître beaucoup de choses sur vous et votre ex-ami.

Pouvez vous en dire un peu plus pour mieux comprendre le pourquoi de cette violence gratuite ?

Par **durelalo**, le **05/02/2007** à **16:45**

Bonjour,

Je suppose que vous avez déposé une plainte .

Entrenez-vous encore des relations amicales avec votre ex(je pense que oui puisque vous

êtes au courant)

Cette personne est-elle un homme?ça ne change rien au problème.Rien ne justifie l'agression de toute façon.

Pour débroussailler,le "harcelez"-vous ?

Cdt

Par **clarence**, le **05/02/2007** à **17:08**

Madame, Monsieur,

je réponds à tous vos messages par MP afin de garder la confidentialité de cette affaire.
Merci de votre compréhension...

Par **durelalo**, le **06/02/2007** à **11:18**

Bonjour Clarence

J'ai bien reçu votre message.

Vous dites-plus haut- que la personne qui vous a agressée a été voir votre ex pour lui demander ,à votre intention,un arrangement...

Partant de là,votre copain a dû être informé des raisons de cette agression et censé vous le faire savoir.

Pourtant,vous semblez toujours ignorer le nom de votre agresseur(H ou F),les raisons etc...

Vous avez porté plainte contre X?

Comprenez-vous mon étonnement?

Cdt